

Il est proposé au Conseil de demander les subventions suivantes :

- 1 / **Etat** – Dotation de Solidarité aux Investissements Locaux :
30 % sur la totalité du projet soit.....11 193.20 €
- 2/ **Département du Tarn** – Fonds de développement territorial :
15 % sur la totalité du projet soit..... 5 596.60 €
- 3/ **CCSA** – Fonds de Concours sport
27.5 % sur la totalité du projet soit..... 10 260.43 €

- Autofinancement** :10 260.45 €
Soit 27.5 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité, de

- **VALIDER** les demandes de subvention telles que présentée
- **INSCRIRE** le projet au budget
- **MANDATER** Mme le Maire pour toutes les démarches afférentes

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,



Stéphanie DIOT

Le Maire,



Dominique COUGNAUD

Publiée le :

Transmise au Représentant de l'État le :

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.